

Séance du 07 Octobre 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} octobre 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, MM. Gouffrant, Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Durruty à M. le Maire ; Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Castel à Mme Demont ; M. Lacassagne à Mme Darmendrail ; Mme Doucet-Joyé à Mme Boé.

ABSENTE : Mme Loupien-Suares

SECRETAIRE : Mme Salducci.

M. Etchegaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Nouveaux Entretiens de Bayonne - Edition 2010.

L'édition 2010 des Entretiens de Bayonne se déroulera du 17 au 21 novembre sur différents lieux culturels de la Ville : musées, médiathèque, cinémas, université.

Articulés cette année autour de la thématique du temps et de la mémoire, les Entretiens de Bayonne réuniront des personnalités et des intellectuels autour de cycles de conférences, débats et projections de films. Une douzaine d'intervenants a été retenue afin d'animer ces conférences-débats et tables rondes autour de ce thème.

La Ville assure le règlement des cachets ou rémunérations des intervenants et acquitte les charges afférentes. Elle prend également en charge les frais de déplacement et d'hébergement des intervenants, soit en remboursant les intéressés sur présentation de justificatifs, soit auprès des prestataires. Enfin, elle assure directement l'organisation matérielle, technique et la communication de cette manifestation.

Le montant total du budget prévisionnel de cette manifestation, financée par la Ville, s'élève à 17 000 € ventilés comme suit : accueil intervenants (6 250 €), indemnités intervenants (6 500 €), communication (4 250 €).

Je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à régler les dépenses correspondantes dans le cadre du budget prévisionnel proposé et à signer les contrats à durée déterminée avec les intervenants

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.